

Déclaration

Le Mardi 20 août 2013, prétextant d'une opération de désarmement dans le 4^e et une partie du 3^e arrondissement de la ville de Bangui, le pouvoir régnant a déployé sa soldatesque, qui au lieu de chercher des armes, munitions et effets militaires a procédé à des tueries, arrestations, pillages, vols et violences sur la population civile.

S'il est parfaitement admissible que la recherche de la paix et de la sécurité reste une priorité en Centrafrique, la manière et la méthode utilisées relèvent d'un autre temps et suscitent de notre part une grande réprobation ainsi qu'une ferme condamnation.

En nous inclinant devant la mémoire de nos compatriotes qui ont perdu la vie au cours de cette opération de terreur, nous présentons nos sincères condoléances aux familles des disparus, notre solidarité à ceux qui ont perdu des biens, en leur promettant que tôt ou tard justice leur sera rendue.

La Communauté internationale, déjà informée de cette malheureuse situation et aujourd'hui aux côtés du peuple centrafricain ne laissera se créer ou prospérer en République Centrafricaine un oasis d'impunité pour ceux qui se livrent à la violation quotidienne et répétée des droits de l'homme.

Fait à New York, le 20 août 2013

Charles-Armel Doubane

Ambassadeur, Représentant permanent de la République centrafricaine
Après des Nations Unies à New York